

**Demande déposée le 14/03/2025**

**N° PC 063 214 24 G0009 T01**

Par :	MD IMMO , représenté(e) par Monsieur Maxim DESCOLLONGES
Demeurant à :	10 rue des noyers 63960 VEYRE MONTON
Sur un terrain sis à :	MAZEYRAT à LES MARTRES DE VEYRE
Référence cadastrale :	214 AM 715, 214 AM 722, 214 AM 723
Nature des Travaux :	Permis de construire valant division

Surface de  
plancher : 641,25 m<sup>2</sup>  
créée :  
Surface de  
plancher : 641,25 m<sup>2</sup>  
totale :

**Le Maire de LES MARTRES DE VEYRE**

Vu la demande de permis de construire présentée le 14/03/2025 par MD IMMO, représenté(e) par Monsieur Maxim DESCOLLONGES.

Vu l'objet de la demande

- pour le transfert total du permis de construire valant division ;
- sur un terrain situé MAZEYRAT à LES MARTRES DE VEYRE
- pour une surface de plancher créée de 641,25 m<sup>2</sup>;

Vu le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants,

Vu le Plan Local de l'Urbanisme approuvé par délibération du conseil municipal en date du 24 juin 2014 et modifié en dernier lieu par la délibération du conseil communautaire de Mond'Arverne en date du 23/09/2021 et notamment le règlement des zones UG et Ni ;

Vu l'affichage en mairie, le de l'avis de dépôt du présent dossier,

Vu le permis de construire initial N° PC 063 214 24 G0009 accordé le 28/11/2024 à M. DESCOLLONGES Maxim,

Vu la demande de transfert total de ce permis en date du 14 mars 2025 ;

**ARRETE**

**Article 1** : Le Permis de Construire N° PC 063 214 24 G0009 accordé à M. DESCOLLONGES Maxim est **TRANSFERE à MD IMMO.**

**Article 2** : Le délai de validité du permis est inchangé et les prescriptions initiales sont maintenues.

A LES MARTRES DE VEYRE, le 4 avril 2025

Le Maire



par délégation  
*Pham*

L'Adjoint au Maire,  
Catherine PHAM